



Litige entre infirmières libérales

Par **Joran**, le **19/02/2015** à **22:21**

BONJOUR **marque de politessern** J ai racheté pour moitié une patiente le avec une collègue il y a 6 mois, nous sommes liées par un rachat de patientele et un contrat de partage de frais. IL y a de nombreux désaccords qui nous unissent, elle ne gère pas les papier? ne s investi pas, ne crée jamais aucun dossier de soins et j ai du mal à me faire payer ce qu elle me doit. Quant à l entretien du local commun elle ne s en occupe pas en me disant qu elle n est pas ma femme de ménagé je note également une certaine incompétence dans ses actes et écrits dans ses transmission?, elle a refusé du jour au lendemain la prise en charge d un patient que je vois quand celle ci travaille. Elle a reçu un recommande ou je demande un partage équitable de la clientèle achetée en commun, et celle ci ignore le courrier Que puis je faire ?
MERCI